



## DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL**  
**Catégorie B - animateur Territorial**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filières : ADMINISTRATIVE - ANIMATION

Cadre d'emplois : Rédacteur / Animateur

♦ **Définition du poste :**

- L'Agent de développement favorise l'émergence et l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires. Il coordonne et anime le réseau des acteurs locaux (en proximité immédiate, en lien avec le projet social, le programme municipal)
- Participe à l'animation du réseau partenarial en investissant activement les espaces de coopération thématiques contribuant au développement du lien social de proximité (groupes de travail, groupes projets, comité d'animation)
- Contribue à la définition des besoins en information et formation des habitants/usagers bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie sociale de l'équipement, du quartier.
- Contribue activement à la valorisation des initiatives des habitants par la mise en place d'un accompagnement adapté s'agissant notamment de la structuration et de la mise en œuvre de leurs projets.
- Conçoit et pilote des projets « hors les murs ».
- Elabore et formalise le bilan annuel « vie sociale, vie de quartier ».
- Anime des temps collectifs de partage et d'échanges de savoirs en lien avec les bénévoles du Centre Social et/ou des associations locales.

♦ **Missions principales :**

- Gérer les modalités d'accueil des habitants/usagers. Participer aux réunions d'équipe et aux réunions extérieures (locales ou hors ville). Coordonner et encadrer de nouvelles activités transversales issues de demandes et de besoins exprimés par les habitants/usagers.
- Développer les partenariats avec les acteurs locaux intervenant sur le quartier, le territoire.
- Coordonner la mise en place de temps forts d'animation en co élaboration avec les publics : Repas de quartier, Fête de la Ville et des Associations, Quartiers d'été, etc.
- Elaborer et encadrer des week-ends, des séjours, des activités socioculturelles, ludiques et de loisirs éducatifs intergénérationnels.
- Rechercher et répondre aux appels à projets correspondants aux actions intergénérationnelles (en lien avec l'animateur Familles).
- Assurer l'élaboration et le suivi budgétaire (recherche de financement).
- Assurer la mise en place et le suivi de groupes d'habitants dans le cadre de la co- élaboration des actions d'animation.

♦ **Compétences requises :**

- Expérience confirmée dans la fonction d'animation sociale et/ou en développement local.
- Maîtrise de l'outil bureautique.
- Connaissance des missions d'un Centre Social.
- Connaissance du territoire et de sa population.
- Connaissance des techniques d'accueil et maîtrise de l'expression orale et écrite
- Savoir rendre compte.

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Aptitude à travailler en équipe et avec des partenaires.
- Capacité d'adaptation et relationnelle.
- Organisation, rigueur, prise d'initiatives.
- Savoir organiser et déterminer les priorités dans son travail.
- Savoir écouter, observer, analyser, évaluer tout en faisant preuve de neutralité.
- Etre en mesure de gérer des conflits.
- Capacité à mobiliser et à faire participer les familles.
- Savoir animer des groupes d'adultes, des collectifs.

♦ **Conditions d'exercice :**

Encadrement d'activités et de sorties en soirée et durant la période estivale.  
Encadrement de séjours et de week-ends Familles.  
Semaine de 35h00 : du lundi au vendredi ou du mardi au samedi en fonction des initiatives prévues ou des projets en cours.

♦ **Moyens :**

- Poste de travail informatisé.
- Moyens de communication.
- Espace de rencontre neutre.

♦ **Relations hiérarchiques :**

- Responsable : Responsable du Centre social des quartiers du Maroc et de l'Avenir
- Collaborateur : l'équipe Centre social des quartiers du Maroc et de l'Avenir. .

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :**

- Equipe du Centre Social.
- Services municipaux.

- **Externes :**

- Partenariat CAF -
- Travailleurs sociaux, partenaires institutionnels et associatifs.
- Services départementaux : PMI, Service social, etc.

♦ **Diplômes et permis obligatoires : Permis B ; Niveau minimum BPJEPS**